

SALUT *L'Arbitre*

Juillet
2022
N° 4/22

LA NEWSLETTER DE L'UNION NATIONALE DES ARBITRES DE TENNIS DE TABLE UNATT

ENGAGÉS, MAIS POUR AVANCER !

Depuis le 1^{er} juillet nous sommes dans la saison 2022/2023. Que cette nouvelle saison soit basée sur l'espoir, la santé, la fraternité et la paix !

Qui dit nouvelle saison, dit certificats médicaux et renouvellement de licence sportive. Aussi n'oubliez pas de renouveler votre adhésion à l'UNATT. Comme vous le savez, notre association fonctionne sur une période sportive du 1^{er} juillet au 30 juin.

Plus vite les adhérents sont à jour de leur cotisation, plus vite nous pouvons aller à la conquête de nouveaux adhérents. Et puis notre dynamique c'est aussi notre nombre pour être force de propositions, de faire changer ou évoluer les choses pour notre sport et l'arbitrage.

Conquérants nous devons l'être aussi dans la vraie vie. Nous le voyons bien chaque jour sur l'ensemble des produits de consommation courante ou c'est la pénurie ou c'est la valse des étiquettes. Je ne parlerai pas du pétrole taxé à 80% par l'état pour justifier entre autres la course à l'armement.

Nous avons besoin d'utiliser notre véhicule pour nous rendre sur des compétitions. L'UNATT va de nouveau s'adresser à la fédération pour qu'elle ajuste le montant des prestations et kilométrage. Pour faire face à ces augmentations de prix, l'UNATT est contrainte de revoir les tarifs de certains articles de la boutique à la hausse! Une présentation sera faite à notre AG du 19 au 20 août 2022.

Malheureusement bien que la période des mutations soit terminée, il y en a un qui mute en permanence, c'est le variant du Covid. Nous saurons ce qu'il nous réserve dans les prochains jours et les mesures qui en découleront. Quoiqu'il en soit, il faudra bien vivre avec ce virus comme nous vivons avec celui de la grippe ou d'autres que nous avons vaincus...

La vie c'est l'espoir, soyons conquérants, rassembleurs et forces de proposition pour que vive l'UNATT et que notre association prenne pleinement sa place dans le sport, notre fédération et à l'AFCAM.

Bonnes vacances à tous et à bientôt

| Pascal BERTRAND

EN BREF

• RÈGLEMENT SPORTIF, CE QUI CHANGE LA SAISON PROCHAINE

Cette saison nous passons de deux licences à quatre licences. La licence « traditionnelle » s'appelle licence « Compétitions ». La licence « promotionnelle » s'appelle licence « Loisir ». Deux nouvelles licences voient le jour : la licence « Découverte » pour découvrir le ping en club et la licence « Liberté » pour la pratique du ping en extérieur et le ping virtuel.

MUTATION

- Mutations ordinaires, repoussées au 30 juin.
- Possibilité d'avoir 2 mutés ordinaires dès la 1^{re} phase dans une équipe de plus de 3 joueurs ou joueuses.

FÉMININE

- Participation des féminines au championnat masculin, possibilité aux féminines de disputer des rencontres dans les deux championnats au même niveau en le permettant également au niveau national. La seule restriction est l'interdiction de jouer le même jour.
- Ententes féminines, possibilité de réaliser des ententes entre deux clubs quel que soit le niveau et pas uniquement les équipes fanions.
- Championnat Pro féminin, création d'une Pro B à 8 équipes calée sur les dates du championnat national, avec une montée et deux descentes. Une double licence autorisée sur la feuille de rencontre.

LICENCE

- Double licence dans le Championnat National, 2 joueurs ou joueuses par équipe de 4 pour la saison 2022/2023 puis 1 seul, les années suivantes.
- Création de la catégorie U19 (juniors 4) dans toutes les compétitions jeunes.

COMPÉTITION

- Play off N1 garçons et filles, qualification des 2 premiers de chaque poule.
- À la fin de la saison 2021/2022, il sera proposé 3 montées de N1 et Pro B puis 2 l'année suivante pour le championnat masculin.
- Une modification de la formule du critérium fédéral N1 sera mise en place avec la suppression des parties au meilleur des 7 manches dans les tableaux séniors et juniors A. En séniors, des poules de 6 suivi d'un TED raccourci, permettant de jouer plus de parties dans le même timing pour les joueurs non qualifiés pour le TED.
- Modification d'un des critères de qualification aux championnats de France individuels, les 16 meilleurs joueurs et joueuses séniors au classement national officiel diffusé en début de saison seront directement qualifiés en sénior. Les 8 meilleurs dans les tableaux jeunes ainsi que les 2 meilleurs de la catégorie inférieure. 2 joueurs et joueuses par ligue seront désignés ou sélectionnés à partir d'une épreuve régionale.

L'UNATT, PAS SANS TOI !

PAS DE SPORT SANS ARBITRE, MAIS PAS D'ARBITRE SANS SPORT !

- Il est toujours nécessaire de définir un vainqueur, une performance.
- C'est à une personne **indépendante**, **honnête** et **impartiale** que l'organisateur de la compétition confie le soin de garantir le parfait déroulement de l'épreuve et l'exactitude du résultat.
- L'arbitrage, c'est une formidable école de la vie, de **volonté**, de **courage**, et d'**humilité**.
- Arbitre c'est être **impartial**, **pédagogue** avec les joueurs bien sûr, et avec les enfants, puis les parents qui souvent ne connaissent pas nos règles sportives.
- L'**UNION NATIONALE DES ARBITRES DU TENNIS DE TABLE**, c'est des arbitres animés d'une même passion, heureux de se revoir pour partager des moments de convivialité et d'échanger leurs expériences.
- C'est grâce à cela que nous avons donné naissance à **GIRPE**.

ALORS, PROLONGE TA PASSION, TES ENVIES, REJOINS NOUS À L'UNATT

SAISON : 2022 / 2023
COTISATION ADHÉRENT : 12 €*

ADHÉSION

RENOUVELLEMENT

Nom :

Prénom :

Né(e) le :

Grade :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Té/mobile : @ :

N° de carte UNATT : Ligue :

Je règle ma cotisation en effectuant directement :

- un virement sur le compte bancaire de l'**UNATT**

N° IBAN : FR59 2004 1000 0100 5778 4P02 038 BIC : PSSTFRPPPAR

- Chèque à l'ordre de l'UNATT

À retourner avec ton règlement au président :

Pascal BERTRAND :

306 Allée du Dragon - BAL 62

91000 Évry-Courcouronnes

Ou, voir liste de ton correspondant au verso

***6€ pour les moins de 18 ans.**

Date :

Signature :

Vos correspondants par région

Hauts de France :
Yvon Joly : 06.88.29.03.12
yvonjoly@yahoo.fr

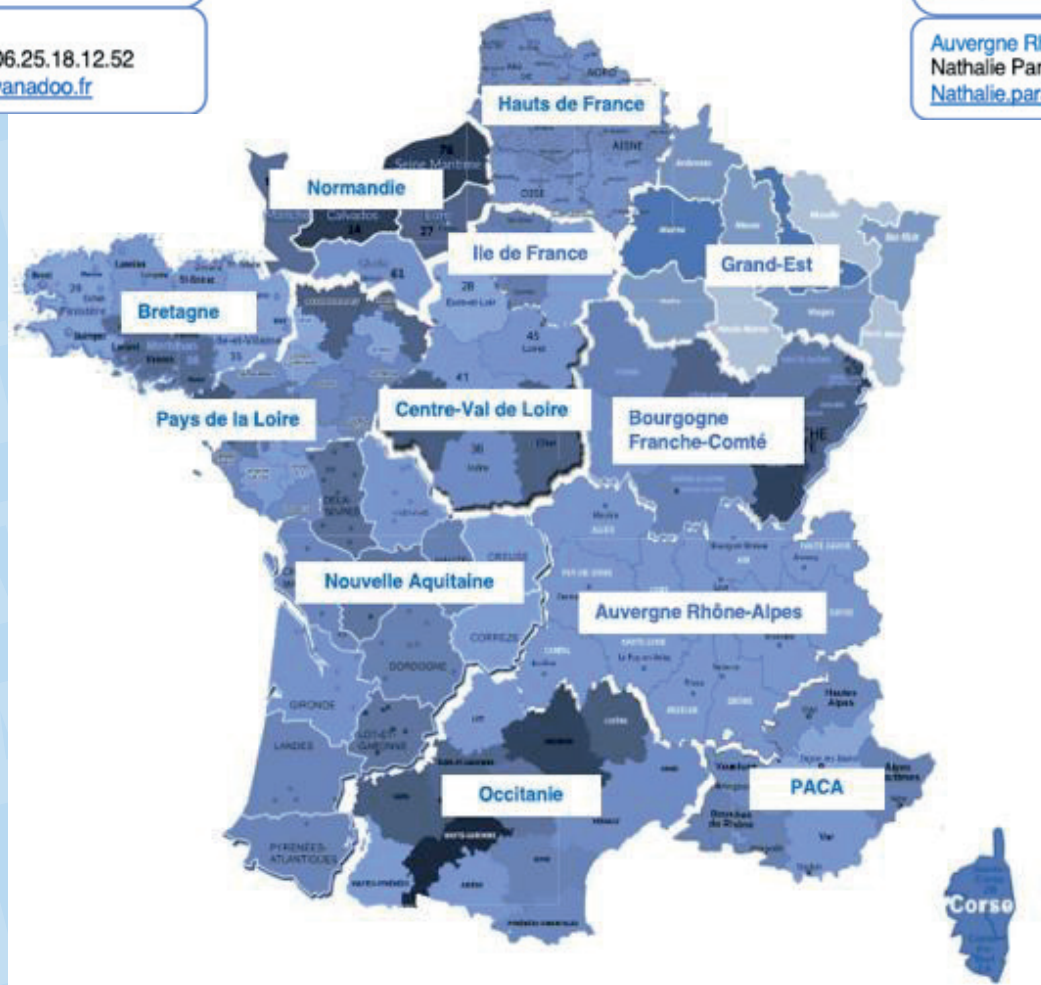
Normandie:
Daniel Chrétien : 06.41.88.47.89
daniel.chretien14@free.fr
François Cotard : 06.46.37.47.97
fcotard.fft@free.fr

Bretagne:
Alain Tricoire : 06.25.18.12.52
alain.tricoire@wanadoo.fr

Occitanie
Gérard Espie : 06.08.36.11.01
g.espie@orange.fr

PACA
Didier Langlumé : 06.20.45.76.95
Langlume.didier@gmail.com
Thierry Albertin : 06 18 49 26 39
thieryalbertin@free.fr

Auvergne Rhône-Alpes
Nathalie Paravy : 06.81.07.49.57
Nathalie.paravy@gmail.com



Pays de la Loire:
Loïc Piron : 06.74.58.29.67
lc.piron@orange.fr
Philippe Bobillot : 06.82.05.94.30
philippebobillot@orange.fr

Centre-Val de Loire:
Alain Bastié : 06.95.29.75.23
alainbastie@free.fr

Nouvelle Aquitaine
Luce Gellibert : 06.48.58.70.39
luce.gellibert@laposte.net
Jean-Marc Guilloteau :
07.80.36.39.51
Jeanmarc.guilloteau@sfr.fr

Bourgogne Franche-Comté
Michel Lemerrier 06.87.10.73.02
michel.lemerrier4@wanadoo.fr
Alain Bourgeot : 06.86.25.37.79
Alain.bourgeot@laposte.net

Grand-Est
Patrick Soillot : 06.71.40.77.48
p.soillot@wanadoo.fr

Ile-de-France
Christiane Demeillat :
06.63.62.88.47
Christiane.demeillat93@gmail.com

Corse
Gérard Espie : 06.08.36.11.01
g.espie@orange.fr